

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Dimanche 18 novembre 2018

COMMUNIQUÉ

Incendie criminel au collège privé Sainte-Marie de Païta

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie condamne avec la plus grande fermeté l'incendie criminel au collège privé Sainte-Marie de la DDEC à Païta, perpétré dans la nuit de samedi à dimanche. Ces événements, très graves, ne doivent pas être banalisés.

Les jours précédents, un local du collège de Dumbéa-sur-Mer a été incendié. Un personnel enseignant du collège de Thio a fait l'objet d'une tentative d'agression. Incendier les établissements scolaires, agresser le personnel, c'est toucher au système de l'Éducation où se bâtissent nos valeurs qui fondent notre citoyenneté et le vivre ensemble.

À travers ces actes irresponsables, c'est toute la communauté éducative qui est touchée et les conséquences sont dramatiques. Les élèves sont privés de leur établissement, les enseignants se sentent en insécurité alors que la sérénité doit être de mise en cette période d'examens.

À la demande de la DDEC, les deux collèges publics de Païta vont apporter toute l'aide nécessaire aux élèves et aux enseignants du collège Sainte-Marie. La cellule de soutien et d'écoute psychologique du vice-rectorat est activée pour compléter ce dispositif de solidarité.

De son côté, le gouvernement tient à témoigner son soutien, sa solidarité à la DDEC et à l'ensemble de la communauté éducative touchée pour cet acte de vandalisme.